



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-deuxième session

25 février-7 mars 2008

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques et mesures à prendre
dans les domaines critiques et nouvelles mesures
et initiatives : financement de la promotion
de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes**

Déclaration présentée par Mothers' Union, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2008/1.



Déclaration

Mothers' Union est une association chrétienne de 3,6 millions d'adhérents répartis dans 78 pays. Animés par leur foi, ceux-ci mènent des initiatives locales favorables au mariage, à la vie de famille et à la concorde sociale et s'efforcent de mobiliser les gouvernements et les organisations internationales au sujet de questions d'intérêt collectif. La présente déclaration donne un aperçu de leur expérience.

Présentation générale

L'inégalité des sexes persiste en 2008 dans toutes les sociétés. Tant qu'elle ne sera pas combattue, les femmes continueront d'être victimes d'inégalités sur le plan social et dans les domaines de l'éducation et de la santé, d'actes de violences physique et sexuelle, de pratiques culturelles néfastes et d'autres violations des droits de l'homme. Bien que l'égalité des sexes soit à l'ordre du jour des gouvernements du monde entier, on n'en considère pas moins les femmes comme un simple « groupe d'intérêt spécial ».

Le budget national est un instrument politique qui définit les objectifs prioritaires d'un gouvernement et les ressources financières nécessaires pour les atteindre. « La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » sont considérées comme des priorités à l'échelle internationale, comme en témoigne l'objectif du Millénaire pour le développement n° 3. De manière générale, on finance la promotion de l'égalité des sexes de deux façons :

- i) En finançant des initiatives visant spécifiquement à promouvoir cette égalité;
- ii) En veillant à ce que les choix budgétaires nationaux la favorisent et empêchent les femmes d'être victimes d'inégalités.

Les gouvernements se doivent d'accorder, dans leur budget, un degré de priorité élevé à l'égalité des sexes. Les fonds publics qui sont consacrés à la question permettent en effet d'agir au niveau national et de donner aux résultats obtenus un caractère durable. Dans de nombreux pays, cependant, ces fonds sont insuffisants et les organisations non gouvernementales et le secteur privé doivent les compléter. Ils contribuent dans une large mesure à transmettre aux femmes et aux collectivités des compétences durables dans les domaines de l'industrie, du commerce, des sciences et du microfinancement et en matière d'encadrement, ainsi qu'une éducation collective et des services sociaux, notamment en matière de santé. Cette forme de financement est cependant souvent limitée dans le temps et subordonnée aux exigences des donateurs.

La budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes, qui s'est développée au cours des 20 dernières années, vise à amener tous les ministères des gouvernements à tenir compte de l'égalité des sexes dans leur budget. On peut la considérer comme un outil indispensable, vu qu'aucun domaine budgétaire n'est étranger à la problématique de l'égalité des sexes. Il faut cependant que l'analyse à laquelle elle donne lieu serve effectivement à modifier les budgets et les décisions là où

l'inégalité des sexes est manifeste et aussi qu'elle puisse résister aux caprices des modes politiques, ce qu'on lui a reproché de ne pas pouvoir faire¹.

Plus important encore, les initiatives de financement et la budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes ne peuvent à elles seules empêcher les inégalités : la volonté politique et les changements sociaux ont aussi un rôle essentiel à jouer à cet égard.

Comment l'association finance-t-elle l'égalité et l'autonomisation des femmes?

Les programmes de l'association favorisent réellement l'égalité des sexes car ils portent essentiellement sur les rapports humains – dont ressortit l'égalité des sexes. Sachant qu'il est impossible d'autonomiser les femmes et les filles de façon isolée, hors du contexte familial, l'association met en œuvre des programmes éducatifs en faveur des femmes, de leur famille et des collectivités tout entières, qui, tout en luttant contre les stéréotypes sexistes, ne négligent pas de redéfinir le rôle des hommes et des garçons. L'égalité des sexes permettra l'instauration de relations saines, dans lesquelles la discrimination n'aura aucune part.

De nombreux éléments montrent que l'éducation contribue de façon essentielle à promouvoir l'égalité des sexes. L'objectif du Millénaire pour le développement n° 3 fait de l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire le premier indicateur de l'autonomisation des femmes. Les membres de l'association aux Antilles, en Australie, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au Nigéria, en Ouganda, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Rwanda et en Sierra Leone considèrent tous que le manque d'instruction et l'analphabétisme posent de grands problèmes sociaux dans leur pays².

Les programmes de l'association, dont la mise en œuvre est assurée par les collectivités, montrent combien l'éducation, sous ses diverses formes, favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le programme d'alphabétisation et de développement exécuté au Burundi, au Malawi et au Soudan donne la possibilité aux adultes, en particulier aux femmes, d'apprendre à lire et à écrire. Grâce à la tenue de débats participatifs, les rôles traditionnellement dévolus à chacun des deux sexes sont remis en question, ce qui est indispensable pour éliminer les inégalités dont les femmes sont victimes. À titre d'exemple, les femmes qui reçoivent une formation jouent un rôle plus actif en matière d'encadrement et dans la prise des décisions et leurs relations avec les membres de leur famille et leur entourage s'améliorent.

¹ Rhonda Sharp, *Gender Responsive Budgets (GRBs) have a place in financing gender equality and women's empowerment*, Réunion du Groupe d'experts sur le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes organisée par la Division de la promotion de la femme de l'ONU, 4-7 septembre 2007.

http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/financing_gender_equality/ExpertPapers/EP.4%20Sharp.pdf.

² Réponses au questionnaire adressé aux présidents provinciaux et aux employés de l'association du monde entier (août 2007).

« Nous parlons davantage à la maison et pouvons participer à la prise des décisions et aux achats. Avant, nous ne pouvions pas demander de l'argent pour acheter quelque chose. Nos maris nous prenaient pour des ignorantes. Aujourd'hui, nous les serrons dans nos bras, ce que nous avons trop peur de faire auparavant [...] les rapports entre maris et femmes se sont beaucoup améliorés. »

Une élève (Malawi)

Les filles aussi ont bénéficié du programme : les cercles d'alphabétisation ont permis de financer leurs études secondaires et leur ont évité un mariage précoce.

« Aujourd'hui, nous n'empêchons aucune fille d'aller à l'école. Nous devons tous nous occuper des orphelines, et nous les envoyons aussi à l'école. Nous savons à quel point il est important que les filles reçoivent une éducation. »

Une élève (Malawi)

Le programme Vie de famille mobilise les collectivités en favorisant activement la création de revenus, l'accès des femmes à des fonctions de direction, la sensibilisation aux droits des veuves et aux droits successoraux et fonciers de la femme et l'éducation des filles. De même, il combat les idées préconçues sur les rôles des deux sexes et remet en question le fait que l'on accorde peu d'importance à l'éducation des filles et des femmes. Il montre que l'on peut supprimer les inégalités et améliorer la condition des femmes, moyennant un petit investissement financier, en mobilisant les collectivités et en créant des instances de débat.

« Avant, je ne m'investissais pas dans mon travail mais le programme Vie de famille m'a appris beaucoup de choses [...] Je parle à ma femme et aux enfants et nous échangeons des idées [...] Nous avons planté de l'herbe pour notre vache et nous avons fabriqué un meilleur fourneau pour la cuisine. Nous avons construit des terrasses et creusé des tranchées. Cela fait un grand changement car le sol ne s'érode plus comme avant. Maintenant, mes enfants vont régulièrement à l'école tandis qu'avant, ils n'y allaient que de temps en temps. Nous nous asseyons autour de la table pour prendre nos repas et discuter en famille. »

Sebei Steven

Recommandations de l'association

Les fonds actuellement consacrés à la promotion de l'égalité des sexes ne sont pas suffisants, bien qu'ils puissent l'être à l'évidence³. Il faudrait affecter des fonds aux fins ci-après :

1. Financer l'objectif du Millénaire pour le développement n° 3

1.1 Les gouvernements doivent affecter des fonds à la réalisation de cet objectif, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

³ C. Grown, C. Bahadur, J. Handbury et D. Elson, *The Financial Requirements of achieving Gender Equality and Women's Empowerment*. The Levy Economic Institute of Bard College, document établi pour la Banque mondiale (août 2006).

1.2 Le financement intégral de l'enseignement scolaire ne permet pas toutefois à lui seul de parvenir à l'égalité des sexes. L'Arabie saoudite, par exemple, qui consacre 6,5 % de son PIB à l'éducation⁴, n'occupe que la 61^e position (sur 177) en matière de participation des femmes selon l'indicateur concerné⁵. Par comparaison, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui ne consacre que 5,5 % de son PIB à l'éducation⁶, se place au seizième rang⁷.

2. Faire en sorte que les collectivités disposent de leurs propres programmes d'éducation sociale et de formation

2.1 Compte tenu du point 1, il faudrait financer des programmes d'enseignement qui permettent à la fois d'assurer : i) une éducation collective (sensibilisation à la problématique des sexes et éducation en matière de santé, par exemple); ii) des programmes de formation individuels viables.

2.2 Une éducation doit être dispensée aux femmes aussi bien qu'aux hommes de tous âges si l'on veut que les choses changent au niveau des collectivités.

2.3 Des fonds et des ressources doivent être fournis : i) par les gouvernements, afin que l'on puisse obtenir des résultats viables; ii) par ceux qui exécutent les programmes et assurent des formations spécialisées, afin qu'ils puissent être reconnus comme de véritables parties prenantes. Il faudrait cependant que les bailleurs de fonds et les responsables de l'exécution de programmes définissent leurs conditions de financement en partenariat afin qu'elles soient réalistes et ne soient pas trop contraignantes.

2.4 On estime que les gouvernements doivent dépenser en moyenne 11 dollars par habitant pour financer toutes les activités visant à promouvoir l'égalité des sexes⁸ et l'association recommande qu'ils consacrent une part élevée de ce montant à l'éducation collective et à la formation.

3. Financer la budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes et faire activement en sorte qu'elle prévienne les inégalités qu'elle met en lumière

3.1 À cet égard, les gouvernements devraient faire en sorte que les infrastructures permettent aux femmes et aux filles d'accéder facilement à l'éducation et à la formation, ce qui est le cas, par exemple, lorsqu'il y a des installations sanitaires appropriées dans les écoles et que les filles peuvent se rendre en classe et revenir chez elles en toute sécurité. Ils doivent se servir de la budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes comme d'un moyen d'orienter l'élaboration des politiques et comme d'un instrument de mesure.

3.2 Il faudrait que la budgétisation favorisant l'égalité des sexes soit utilisée— si ce n'est déjà fait — dans les pays où l'objectif du Millénaire pour le développement n° 3 a déjà été atteint mais où l'égalité des femmes n'est pas encore une réalité, notamment au Royaume-Uni, où les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans les enseignements primaire et secondaire et sont surreprésentées dans

⁴ http://hdrstats.undp.org/countries/data_sheets/cty_ds_SAU.html.

⁵ <http://hdrstats.undp.org/indicators/279.html>.

⁶ <http://www.dfes.gov.uk/rsgateway/DB/TIM/m002002/edspendrev2006.pdf>.

⁷ <http://hdrstats.undp.org/indicators/279.html>.

⁸ Ibid.

l'enseignement supérieur⁹, mais où l'égalité des sexes n'est pas encore totalement acquise, en particulier en ce qui concerne les salaires et les postes de direction. À cet égard, en revanche, l'Australie offre un exemple à suivre : elle applique la budgétisation soucieuse de l'égalité des sexes depuis 20 ans (avec plus ou moins de succès¹⁰) et se place au troisième rang en ce qui concerne la participation des femmes. Les gouvernements doivent aussi affecter des fonds à la production de statistiques ventilées par sexe dans le domaine de l'éducation, qui constitue un autre moyen de mesurer les inégalités entre les sexes.

3.3 Dans les pays développés, on mesure généralement ces inégalités en fonction des niveaux de rémunération, de la situation économique et de la présence des femmes à des postes de direction (catégories qui s'appliquent dans le monde entier), et les gouvernements doivent poursuivre la lutte qu'ils ont engagée pour les éliminer.

⁹ http://www.dfes.gov.uk/rsgateway/DB/SFR/s000716/SFR10_2007v1.pdf.

¹⁰ Rhonda Sharp, *Gender Responsive Budgets (GRBs) have a place in financing gender equality and women's empowerment*.